



S'Besler Blätt'la

Le bulletin d'informations de la commune de Bisel



TOUS UNIS PAR LE DON

DON DE SANG

VENDREDI 14 JUIN
DE 16H30 A 19H30

SALLE POLYVALENTE

BISEL

POUR PRENDRE RDV
Contactez le Centre de Santé ou l'Appel Don de sang



Balayage des rues:
Il aura lieu le 4 juin 2024
Grattez et désherber



jeudi 13 juin de 8h à 20h:
route barrée entre Bisel et Feldbach
pour pause d'enduits sur la RN463
Déviation par Heimersdorf

Naissances
Journée citoyenne:
(toutes les photos sur le site)
Réfection des rues
Unis pour l'école

ÉLECTIONS EUROPÉENNES
Juin 2024

Dimanche 9 juin 2024
de 8h à 18h
à la Maison pour Tous

Christine Eberhardt et Marc Berger (procurations à Anne-Laure Graff et Joseph Berbett), Cindy Barret, Sébastien Berger et Mathieu Wira sont excusés.

L'ordre du jour retenu est le suivant :

Désignation d'un secrétaire de séance: **Edouard Riff**

Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 22 mars 2024: **Unanimité**

Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 22 avril 2024: **Unanimité**

1. Présentation du tableau des indemnités des élus **Unanimité**

2. Modification du projet de rénovation du bâtiment de la Mairie et délégations au Maire **Unanimité**

Dans l'attente de l'avenir de l'école, le nouveau projet étudié avec l'architecte ne prévoit que les travaux extérieurs de la mairie (Isolation, changement des volets, des fenêtres et des gouttières), l'isolation du grenier, l'agrandissement de l'entrée de la cour et la modification de la connexion Orange côté abribus. Le montant du projet est estimé à 272 004,44 euros TTC.

3. Délégation de décision expresse pour délivrer une autorisation de demande d'urbanisme déposée par le Maire ou un membre de sa famille **Unanimité**

Le conseil autorise Edouard Riff, 1er adjoint à signer la déclaration préalable de M. Vincent Berbett (auvent sur terrasse) au 11A rue Herbrig.

4. Avance sur l'extension du réseau AEP pour la parcelle n° 113 section 7: **Unanimité**

Pour ne pas bloquer le chantier actuel de la parcelle Section 07 n°114 au lieu-dit "Huebweg", le conseil vote la prise en charge temporaire de la part des travaux (3 735,90 euros).

d'adduction en eau potable qui concerne la part de la parcelle cadastrée section 07 n°113 au lieu-dit Huebweg.

Le conseil charge le Maire de demander le remboursement de ces travaux au propriétaire de la parcelle cadastrée section 07 n°113 dès l'obtention d'un permis de construire.

5. Alambic : indemnité pour la gestion de l'alambic communal

Le conseil approuve la fixation de l'indemnité 2024 à 160 euros TTC. **Unanimité**

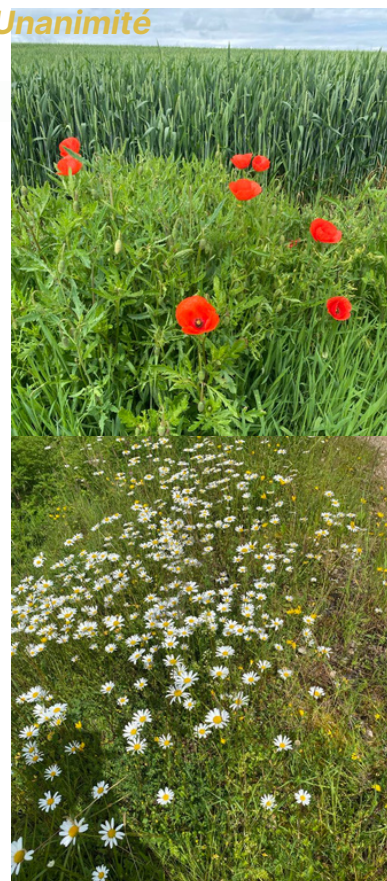
6. Décisions du Maire dans le cadre de ses délégations: **Unanimité**

Demandes d'urbanisme :

Numéro de dossier	Pétitionnaire	Décision	Date de signature	Nature des travaux	Adresse des travaux
PC06803923E0004	SCI Les Forges	Favorable	23/05/2024	Construction d'un tunnel de stockage	24 rue des forges
DP06803924E0004	DIAB David	Favorable	05/03/2024	Crépis	43 rue Herbrig
DP06803924E0006	GIGOS Richard	Favorable		Isolation extérieure et crépis + remplacement portes et fenêtres	7 rue de Seppois

Déclarations d'intention d'aliéner :

Situation du bien	Vendeur(s)	Acheteur(s)	Type de bien	Décision
Sect 2 – Parcelle 215	Les héritiers de GIGOS Marcel et HUBLER Virginie	Adjudication	Bâti sur terrain propre	Pas de préemption
Sect 1 – Parcelle 92	Les héritiers de GIGOS Marcel et HUBLER Virginie	Adjudication	Non bâti	Pas de préemption



Compte-rendus de réunions

Réunion à la CEA le 25/04/2024: sécurité aux entrées d'agglomération :

Nous avons rencontré les responsables de l'unité routière à Altkirch pour trouver des solutions. En venant d'Heimersdorf le traçage du côté droit de la route sera réalisé. La descente du trottoir vers le Huebweg a été adoucie. Un passage piéton sera tracé. Un panneau "virage dangereux" et "route glissante" sera posé. Le coût de l'opération s'élèvera à 2 157,30 euros hors panneaux.



Réunion du SIS du 29/04/2024:

Le SIS devait décider de l'avenir du site de Bisel. Par 11 voix contre 4, les membres ont décidé le maintien du site de Bisel pour l'année 2024/2025. L'implantation d'une classe accueillant des élèves de la Maison Marie Pire de Riespach est à l'étude.

Par 10 voix contre 5, le SIS a décidé le maintien de 2 aide-maternelles pour 2024/2025 du fait notamment de l'encadrement du transport scolaire.

Réunion du PETR (Pays du Sundgau) du 21 mai

*Elaboration du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT):

Il doit se mettre en conformité avec la loi "Climats et Résilience" ce qui entraînera une limitation des zones à construire de 50% par rapport à 2021 et 2022.

*Jeu de société sur le Territoire du Sundgau: Le prix de vente au public est fixé à 28,90 euros, le prix de vente aux collectivités à 21 euros HT.

Réunion du GIC (Groupement Intercommunal de la Chasse)

*157 sangliers ont été tirés sur les 13 communes concernées.

*Le nouveau siège départemental sera implanté à Meyenheim.

*Les dégâts s'élèvent à 1 534 000 euros pour le Haut-Rhin en 2023.

*2 drones aideront à estimer les dégâts de gibier.

*L'Etat demande une diminution de 20 à 30% des dégâts.

*Le 20 juin à 18h à Wittersdorf aura lieu une conférence sur le loup.

*Un lynx et un loup ont été observés à Wolfersdorf.

Réunion Dicrane du 31/05/2024:

Cette réunion qui devait étudier l'impact du dicrane sur la gestion forestière et la recherche de solutions a été annulée par les services de l'ONF. Nous attendons une nouvelle date.

Conduite à tenir en cas de découverte d'un engin de guerre

Toute découverte est à signaler au 17 (centre de traitement des appels de la police ou gendarmerie) :

1. Ne pas y toucher, ne pas le déplacer ;
2. Ne jamais s'approcher d'un engin de guerre en particulier en présence d'un nuage gazeux ;
3. Repérer les lieux, s'éloigner sans courir ;
4. Alerter la mairie qui prendra toutes les mesures de sécurité qui s'imposent et avertira la préfecture pour un déclenchement d'intervention du service de déminage ;
5. Ne jamais enterrer un obus pour s'en débarrasser ;
6. Suivre les consignes des autorités pour l'évacuation ou la mise à l'abri.



Toutes les infos sur: <https://www.bisel68.fr/>

Le conseil s'informe

Elections européennes le dimanche 9 juin 2024: le planning définitif des permanences au bureau de vote est complet.

Poteau incendie endommagé rue de Moernach le 04/05/2024

Un dossier a été déposé à l'assurance. Le montant des travaux de réparation s'élève à 4 277 euros en attente du passage de l'expert.

Voirie : réparation des nids de poule le 23/04/2024 et gravillonnage + revêtement rue des vergers les 13/14/05/2024

Les travaux ont été effectués par la société STPI. Le montant du devis sera majoré de 55 m² de revêtement supplémentaire rue des vergers et de Largitzen.

Etude de sécurité en agglomération

Cette étude sera réalisée par un bureau d'étude.

Busage à la Hueb

Le busage de l'entrée de la nouvelle construction a été réalisé par l'entreprise Enderlin pour un coût de 3 936 euros.

Stèle du curé Latscha

Elle sera rénovée et prise en charge par la commune et le Conseil de Fabrique. (Commune: 1000 € et Conseil de fabrique: 900 €)

Renforcement des cadrans de l'église L'entreprise Bodet a effectué ces travaux le 13/04/2024 pour un coût de 579,36 euros

Installation d'une plate-forme pour le dévidoir des SP et création d'un massif rue des Forges

Les travaux s'élèveront à 2 832,30 euros (Entreprise Brissinger)

Installation d'une cuve 15 000 litres pour la récupération de l'eau de pluie de l'église

Le devis (Entreprise Brissinger) s'élève à 35 000 euros. Ces travaux peuvent être subventionnés jusqu'à 80% par l'Agence de l'Eau



Nina Heinis,
Championne du
Haut-Rhin en relais
avec ses copines
de l'EHA Altkirch.

Les vétérans du
FCB, 3èmes au
tournoi de Sierentz.



8 ème balade gourmande

sur le Chemin du Patrimoine et la Balade des étangs

Expositions
Animations
Musique

Les speed Hermann

Grand Buffet avec JF Antony fromager

27 € adulte
13 € 5-12 ans
1€ -de 5ans
Gobelet compris
Repas seul : 18 €

3 haltes gourmandes

Reservations par téléphone : 03 89 25 64 69
par mail : mj.peter@orange.fr
en ligne :
<https://www.helloasso.com/associations/comite-de-gestion-de-la-maison-pour-tous-de-bisel/evènements/8eme-balade-gourmande>
infos: <http://marchegourmandebisel.e>

Henri Fritsch vous contera la forêt, l'eau, les oiseaux, les vieilles pierres...

Vous écouterez les instruments et les chansons de Daniel Muringer.

Bertrand Scaar, LPO

Bernard Burtschy

Brewal Capron, ONF

Bisel
22 septembre 2024

Comité de Gestion Maison Pour Tous Bisel

7ème balade gourmande 22/09/2024

Inscriptions et renseignements	Reservations
<p>Marie-Jeanne Peter 33, rue Principale 68530 - Bisel Tél : 03 89 25 64 69 E-mail : mj.peter@orange.fr</p> <p>En ligne https://www.helloasso.com/associations/comite-de-gestion-de-la-maison-pour-tous-de-bisel/evènements/8eme-balade-gourmande</p> <p>Toutes les infos http://marchegourmandebisel.e-monsite.com/</p>	<p>A retourner à : Mme Marie-Jeanne Peter - 33 rue principale 68530-BISEL</p> <p>Mme/M : _____ Adresse : _____ Ville : _____ CP : _____ Tel : _____ E-mail : _____</p> <p>Reserve pour : adulte (x) au prix de 27€/pers soit _____ € enfant (x) au prix de 13€/pers soit _____ € enfant (x) 5-12/pers _____ € repas seul au prix de 18€/pers soit _____ € TOTAL : _____ €</p> <p>Ci-joint un chèque de _____ € A l'ordre du Comité de Gestion de la Maison pour Tous de Bisel, valant l'inscription et l'acceptation de la clause de responsabilité.</p> <p>Signature (obligatoire) : _____ Seules les réservations accompagnées du règlement seront acceptées.</p>
<p>1-Maison pour Tous Boisson chaude et croissant</p> <p>2-Forêt Pause vitaminée</p> <p>3-Forêt Apéritif</p> <p>4-Maison pour Tous Buffet gourmand</p> <p>→ Les boissons ne sont pas comprises. (Buvettes dans la forêt et à la salle)</p> <p>Prix (comprenant le gobelet remboursable)</p> <p>Adulte : 27 € Enfant : 5-11 ans 13 € Enfant : - 5 ans 1€ Repas seul : 18 €</p>	<p>Reservations Les inscriptions seront prises en compte par ordre dès l'arrivée des bulletins de réservation accompagnés du règlement. Limitées à 450</p> <p>Date limite de réservation : 19 SEPTEMBRE 2023</p> <p>Départ et arrivée Maison pour Tous, rue de Heimersdorf. Heures de départ Les départs se font de 8h à 11h.</p> <p>Annulation La manifestation aura lieu par n'importe quel temps. Toute inscription est définitive. En cas de non-participation, le montant de l'inscription restera acquis aux organisateurs.</p> <p>Responsabilité Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de défaut d'un participant ou de vol durant la manifestation.</p>